

VIVRE

SAINT-LAMBERT



[2](#) Bilan des déchets | [3](#) Emplois d'été | [4](#) Arbres gratuits | [6](#) Budget 2023 | [14](#) Camps de jour

PRINTEMPS 2023

SOMMAIRE



1 Mot de la mairesse

2/5 Actualités

6/7 Dossier – Budget 2023

8/11 En vedette

12 Entrevue – Travailler dans les camps de jour

13/16 Vie citoyenne

17/21 English version

22 Microsite culturel



DATES IMPORTANTES

Inscription aux activités de loisirs (printemps)
À compter du mardi 14 mars à 19 h, en ligne
À compter du jeudi 16 mars à 8 h 30, au comptoir

Séances ordinaires du conseil municipal
Lundis 20 mars, 17 avril et 15 mai à 19 h 30,
au centre multifonctionnel

Fin de l'interdiction de stationner de nuit dans la rue
Vendredi 31 mars

Reprise de la collecte des matières organiques
à chaque semaine pour les résidences unifamiliales
et les immeubles de 8 logements et moins
Mercredi 5 avril

Pâques
Vendredi 7 avril et lundi 10 avril
Les services administratifs seront fermés.
La collecte de déchets aura lieu comme prévu.
La bibliothèque sera fermée les 9 et 10 avril.

Inscription aux camps de jour
À compter du samedi 15 avril à 9 h, en ligne

Échéance pour le deuxième versement de taxes
Lundi 17 avril

Collectes de résidus végétaux
Jeudis 20 avril, 11 et 25 mai, dans les deux secteurs
en même temps

Collectes d'encombrants
Lundi 1^{er} mai (secteur 1)
Lundi 8 mai (secteur 2)

Journée nationale des patriotes
Lundi 22 mai
Les services municipaux seront fermés,
sauf la piscine.
La collecte de déchets aura lieu comme prévu.

Nous joindre
Si vous avez des questions ou des commentaires
sur les activités et les services offerts par la Ville
de Saint-Lambert, n'hésitez pas à communiquer
avec nous.

Service aux citoyens
600, avenue Oak

Courriel
info.citoyens@saint-lambert.ca

Téléphone
450 672-4444

Le Magazine *Vivre Saint-Lambert*
est réalisé par la Ville de Saint-Lambert.
Il est distribué gratuitement
dans tous les foyers lambertois.
Un dépôt légal est fait à Bibliothèque
et Archives nationales du Québec.

Pour des questions ou
des commentaires, écrivez-nous à
communications@saint-lambert.ca.



VOTRE MAIRESSE

S'ADRESSE À VOUS



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

J'aimerais partager avec vous quelques nouvelles sur les dossiers de notre ville :

L'hôtel de ville

Vous le savez déjà : notre hôtel de ville est fermé depuis le 31 mars 2022 à cause des moisissures qui y ont contaminé l'air à des niveaux inacceptables pour y laisser travailler notre personnel. Cette contamination résulte des innombrables inondations et infiltrations d'eau qui ont eu lieu dans l'une ou l'autre des trois parties de l'édifice depuis plusieurs années, et encore plus particulièrement les deux dernières. Nous devons mandater des experts techniques en génie et en architecture, spécialisés dans les immeubles institutionnels de ce genre, pour évaluer l'état actuel de l'immeuble, proposer des scénarios de correction des déficiences et définir des pistes de solution. Nous attendons les résultats de cette évaluation d'ici l'été, pour ensuite en discuter en conseil. Nous vous reviendrons à ce sujet dès que possible.

Aucune décision n'est donc encore prise au sujet de l'hôtel de ville et toute rumeur à l'effet contraire est non fondée.

Trois choses sont toutefois certaines : nous nous devons évidemment d'avoir un hôtel de ville, son emplacement actuel est idéal, et nous traiterons ce dossier en toute cohérence avec les valeurs environnementales et les principes de protection du patrimoine qui animent notre conseil municipal.

Précarité financière

Nous avons réussi à équilibrer le budget de Saint-Lambert pour 2023 malgré l'inflation et la pression que la quote-part de l'agglomération de Longueuil exerce sur nos liquidités depuis 2007. Vous vous souviendrez que bon an, mal an, la moitié de nos revenus de taxes doit être versée à l'agglomération, sans lien avec l'utilisation que nous faisons des services communs que celle-ci nous offre. Cet état de fait demeure, pour le moment, malgré les initiatives que nous avons entreprises depuis la fin de 2021 pour améliorer notre sort.

En début d'année 2023, nous avons mandaté la firme RCGT afin d'analyser l'impact financier à moyen et long terme des grands développements immobiliers prévus à Brossard, à Longueuil et à Saint-Bruno sur la part relative de notre ville dans l'agglomération, ainsi que pour préparer des scénarios quant à la pérennité de notre ville en tenant compte des réinvestissements en infrastructures souterraines et routières que nous devons intensifier.

Nous serons en mesure d'avancer le dossier de notre quote-part à partir des données qu'inclura ce rapport. Nous ne baissons surtout pas les bras, bien au contraire. Lorsque nous serons bien préparés, nous irons cogner aux portes des autorités compétentes pour nous assurer que notre ville pourra continuer

de fonctionner et conserver son caractère autonome.

Plan d'urbanisme

Nous devons doter notre ville d'un plan d'urbanisme à jour qui tient compte des enjeux environnementaux et climatiques de notre époque. En effet, en raison du rejet de notre projet de plan révisé et modernisé à l'automne 2022, le cadre réglementaire de Saint-Lambert en matière d'urbanisme et de zonage est revenu à celui de 2008, qui est parfaitement désuet en matière de protection de l'environnement. Ainsi, en vertu des règles de 2008, la coupe d'arbres pour faire place à des constructions ne peut être empêchée; aussi, l'aménagement des combles, les maisons bigénérationnelles et les minimaisons sont interdites.

Nous présenterons donc prochainement à la population une deuxième version du Plan d'urbanisme révisé, sans CPE au parc Préville. Les parcs y seront bien sûr protégés, comme ils l'étaient d'ailleurs déjà. Votre conseil municipal, qui est le plus vert et préoccupé par l'environnement que tout conseil précédent, n'a aucune intention d'effectuer du développement dans les parcs et les golfs de notre ville.

Merci pour votre intérêt dans les affaires municipales de Saint-Lambert et pour votre appui. Nous composons une magnifique communauté, et votre conseil municipal travaille ardemment à la conserver et à l'améliorer.

Au plaisir,

Pascale Mongrain
Mairesse
450 466-3235
mairie@saint-lambert.ca

La bibliothèque maintenant sur Facebook!

La bibliothèque de Saint-Lambert prend le virage des médias sociaux et a maintenant sa propre page Facebook. Dynamique et accessible, cette nouvelle présence lui permet d'être encore plus près de la communauté.

Grâce à cette nouvelle plateforme, la bibliothèque modernise sa façon de communiquer avec les citoyens. Il s'agit également d'un outil de premier plan pour rejoindre une nouvelle clientèle et faire la promotion de tout ce que la bibliothèque a à offrir.

La bibliothèque fera ainsi partie de votre quotidien et s'invitera dans votre fil d'actualité. Elle vous proposera entre autres des activités, des événements, des suggestions de lecture et des nouveautés.

Pour aimer et suivre sa page : facebook.com/BiblioStLambert



Regard sur notre production de déchets

L'arrivée d'une nouvelle année rime souvent avec bilan. Afin de commencer 2023 du bon pied, pourquoi ne pas en profiter pour faire le point sur notre production de matières résiduelles? D'autant plus que les trois dernières années ont été marquées par le déploiement progressif de la collecte des matières organiques sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, depuis le printemps 2022, tout le monde à Saint-Lambert a son bac brun! L'impact de cette implantation a changé positivement la quantité de déchets que nous produisons collectivement :

- En 2022, seulement 49 % des déchets générés par les ménages lambertois ont été dirigés vers les sites d'enfouissement. C'est 12 % de moins qu'avant l'arrivée du bac brun.
- Grâce aux efforts de participation à la collecte des matières organiques et à une réduction de la fréquence de la collecte des déchets, 172 kg/hab./an des 334 kg/hab./an sont des matières valorisées (résidus verts, organiques et recyclables).
- De 2018 à 2022, nous constatons une réduction nette de 1 291 tonnes de déchets, ce qui est plus que notre production de matières organiques. Cela indique donc que des efforts sont faits pour réduire la consommation à la source.

Ce bilan positif est encourageant pour la suite! Cependant, il faut poursuivre nos bonnes habitudes afin que les résidus alimentaires se retrouvent dans le bac brun, et non dans la poubelle. L'importance de bien trier ses déchets demeure!



Les pesticides, vraiment nécessaires pour un gazon vert?

À Saint-Lambert, l'usage de pesticides est réglementé et seuls les pesticides à faible impact sont acceptés sur le territoire. Pourquoi? Parce que ce type de pesticide est issu de sources naturelles. Ils sont reconnus pour être moins dommageables puisqu'ils sont moins persistants dans l'environnement, ciblés sur l'organisme nuisible et moins toxiques.

Est-ce nécessaire de les utiliser?

Il est seulement permis de traiter une pelouse lorsqu'il y a présence d'une infestation. Il faut donc le faire seulement en dernier recours.

Nous vous recommandons plutôt de trouver la cause du problème et de réfléchir à quelles pratiques vous pouvez changer ou mettre en œuvre pour le régler. Il est souvent possible de traiter un problème de mauvaises herbes ou de ravageurs en changeant nos pratiques et en modifiant nos habitudes. De cette manière, on évite l'épandage de pesticides dans l'environnement.

Voici quelques astuces pour avoir un beau gazon sans pesticides :

- Ne pas tondre son gazon trop court, jamais moins de 3 pouces;
- Pratiquer l'herbirecyclage et le feuillicyclage afin d'enrichir le sol;
- Choisir le bon type de semence, idéalement selon l'endroit, et éviter la monoculture (seulement une espèce).

Comment les utiliser?

Les pesticides peuvent avoir différents niveaux de toxicité qui ont un impact sur les insectes, la faune, les autres plantes, mais aussi les humains. Il est donc important de laisser l'affichette indiquant le traitement apposé sur la pelouse durant la période prescrite (24 h, 48 h ou 72 h) et de respecter les restrictions indiquées sur cette dernière après traitement.

Si vous communiquez avec un entrepreneur pour le traitement de votre pelouse, il est important de valider les produits qui seront utilisés chez vous, car certains pourraient contrevenir à la réglementation en vigueur. Il faut également choisir un entrepreneur qui possède un certificat d'enregistrement auprès de la Ville. Cela prouve que l'entrepreneur connaît la réglementation municipale et qu'il a un permis pour travailler à Saint-Lambert.

Des questions?

Vous avez des doutes sur l'usage d'un produit? communiquez avec la Division de l'environnement au 450 466-3199 ou à environnement@saint-lambert.ca avant de procéder à l'achat ou à l'application sur votre terrain.



Saint-Lambert recrute!

Chaque année, durant la saison estivale, des étudiants rejoignent l'équipe municipale notamment pour composer l'ÉCO Brigade, pour agir comme patrouilleur à l'urbanisme ou pour apporter un coup de main sur les chantiers routiers. Du côté des loisirs, ce sont près de 30 étudiants qui chaussent leurs souliers d'animateurs et 60 autres qui assument le rôle de sauveteurs.

Travailler dans une municipalité à titre d'étudiant, c'est l'occasion d'acquérir une belle expérience de travail enrichissante et pertinente. C'est une opportunité en or de découvrir le secteur public et de mettre la main à la pâte dans des projets variés qui font une différence dans la communauté et qui contribuent à améliorer la qualité de vie de la population. Les possibilités d'apprentissage sont nombreuses et certains se découvrent parfois des intérêts insoupçonnés qui orienteront leur carrière future.

Ça vous intéresse ou connaissez quelqu'un qui pourrait y être intéressé? Restez à l'affût des possibilités d'emplois au saint-lambert.ca/carrieres.



En mai, dites oui aux pissenlits!

Pour une deuxième année, la Ville de Saint-Lambert emboîte le pas au Défi pissenlits. Ce dernier consiste à éviter de tondre la pelouse en mai afin d'y laisser pousser les pissenlits et ainsi favoriser l'alimentation des pollinisateurs.

La fleur du pissenlit est reconnue pour être riche en nectar et en pollen, et sa floraison au début du printemps en fait une source intéressante de nourriture pour les abeilles et les autres insectes pollinisateurs. Ces insectes sont responsables de la pollinisation d'environ un tiers de tous les aliments que nous consommons.

Durant le mois de mai, nous vous invitons donc à conserver les pissenlits et les autres fleurs sauvages sur votre terrain pour fournir aux abeilles cette ressource essentielle et gratuite!

Votre ville s'implique également!

La Ville de Saint-Lambert est sensible à la situation des abeilles. Ainsi, durant tout le mois de mai, le gazon de huit parcs ne sera pas tondu, soit les parcs de la Renaissance, des Maires, Lorne, Pas-de-Calais, du Limousin, Mercille, de Bretagne ainsi que le golf de Saint-Lambert.

Une cabane à sucre au centre-ville!

Le 1^{er} avril prochain, le parc du Village prendra des airs de printemps et sera l'hôte d'une activité de cabane à sucre.

De 11 h à 15 h, venez vous sucrer le bec tout en vous plongeant dans l'ambiance du temps des sucres avec la musique et l'animation offerts sur place.



Un arbre gratuit, ça vous dit?

En prévision du printemps, pourquoi ne pas réfléchir à vos activités de jardinage et à l'embellissement de vos terrains? Que vous souhaitiez remplacer un frêne qui a dû être abattu ou simplement ajouter un peu de cachet à votre terrain, nous procéderons cette année à la distribution d'une centaine d'arbres GRATUITS. Ainsi, 10 essences de feuillus et 5 essences de conifères seront offertes. Il sera également possible de se procurer des barils récupérateurs d'eau de pluie au coût de 30 \$. Ceux-ci faciliteront sans aucun doute votre jardinage cet été.

Si vous désirez obtenir un arbre ou un baril, vous devrez le commander en ligne entre le mardi 21 mars à 9 h et le vendredi 31 mars à 12 h par le biais du module d'inscription aux activités de loisirs (carte citoyen requise). Vous pourrez récupérer vos articles le samedi 22 avril, de 9 h à midi, dans le stationnement du parc de la Voie maritime. Surveillez le saint-lambert.ca pour tous les détails.

Multilogements, institutions et commerces

Également, 300 arbres seront distribués gratuitement aux copropriétés, immeubles à logements, institutions et commerces. Pour s'en procurer, il suffit de communiquer avec l'équipe de la foresterie à foresterie@saint-lambert.ca ou au 450 466-3889, poste 3316, avant le 15 mars.



Artiste photographe recherché

Nous sommes à la recherche d'un artiste photographe pour réaliser une exposition grand format dans l'un de nos parcs. Le projet présentera sept photographies ainsi qu'un panneau d'interprétation qui permettra aux visiteurs de comprendre la démarche artistique et de saisir le potentiel créatif que l'artiste a voulu exprimer.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de nos initiatives visant à stimuler la vie artistique et à favoriser l'accès à la culture sur notre territoire. Il permettra aussi de mettre en lumière le talent d'un artiste de la région et de valoriser la richesse de notre milieu culturel.

Les artistes intéressés doivent soumettre leur dossier de candidature complet au plus tard le 4 juin 2023. Tous les détails : saint-lambert.ca/appe-candidatures.

Info-travaux

Plusieurs travaux auront lieu au cours des prochains mois. En voici un aperçu!

Réhabilitation d'une conduite d'eau potable sur la rue Riverside

La Ville de Longueuil, dans le cadre de ses compétences d'agglomération, procèdera au chemisage structural d'une conduite d'eau potable de 750 mm de diamètre sur la rue Riverside, à proximité de l'usine de filtration Le Royer et du viaduc ferroviaire du Canadien National. Les travaux devraient se dérouler de la fin mars à la mi-mai.

Ils occasionneront la fermeture de la rue Riverside, entre les avenues Saint-Denis et Hickson, sauf pour la circulation locale. La circulation automobile, les circuits d'autobus du RTL et la piste cyclable seront déviés sur la rue du Prince-Arthur. Détails : longueuil.quebec/info-travaux

Reconstruction d'une partie de l'avenue de Dulwich et de la rue de Riverdale

Nous procéderons à la reconstruction d'une partie de l'avenue de Dulwich (entre la rue Riverside et le boulevard Desaulniers) et de la rue de Riverdale (entre les avenues de Brixton et de Dulwich). Les travaux consisteront au remplacement des conduites d'égout et d'aqueduc ainsi qu'au repavage et à la reconstruction des trottoirs.

Ils débuteront en mai pour se terminer en octobre 2023. Durant cette période, seule la circulation locale sera possible sur les tronçons concernés. Détails : saint-lambert.ca/info-travaux

Réfection des trottoirs et bordures

Nous procéderons également à la réfection de bordures et trottoirs à des endroits ponctuels sur le territoire. La première phase de ces travaux est prévue de la fin avril jusqu'à la fin juillet. Si



vous désirez profiter de l'occasion pour faire modifier votre entrée charretière, vous devez faire une demande de permis au Service de l'urbanisme et avoir payé les frais nécessaires au plus tard le 30 mars.

Une deuxième phase de travaux aura lieu au cours des mois de septembre et d'octobre. Pour faire modifier votre entrée au cours de cette phase, vous devez faire votre demande de permis au plus tard le 11 août.

La modification de votre entrée charretière doit être conforme à la réglementation en vigueur. De plus, une demande de permis distincte doit être faite pour les travaux que vous souhaitez réaliser visant votre stationnement ou l'aménagement paysager. Les formulaires de demande de permis sont disponibles au saint-lambert.ca/permis-et-certificats. Pour toute question, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 450 466-3277 ou à urbanisme@saint-lambert.ca.

Cette liste de travaux n'est pas exhaustive. D'autres travaux sont à prévoir en 2023 et seront confirmés ultérieurement. Visitez le saint-lambert.ca/info-travaux pour en savoir plus.

BUDGET 2023

PRENDRE SOIN DE NOTRE VILLE, UNE PRIORITÉ

Chaque année, la réalisation du budget donne l'occasion de réévaluer les services en fonction des besoins exprimés par la population, des nouvelles réalités du milieu et des ressources disponibles.

QUELQUES SERVICES OFFERTS PAR LA VILLE



La planification du budget annuel est un exercice complexe qui mobilise les équipes et les élus pendant plusieurs semaines. Loin d'être une simple formalité, il demande de la rigueur, de l'analyse et des choix parfois ardu.

«La situation financière fragile de la ville et le niveau très élevé de l'inflation ont rendu encore plus difficile l'élaboration du budget 2023. Quoi qu'il en soit, le budget que nous avons adopté a pour principal objectif de nous occuper de notre ville. Depuis des années, les investissements à l'échelle locale ont été sacrifiés au profit du financement des dépenses de l'agglomération. Cette avenue n'est plus possible. Saint-Lambert a besoin qu'on prenne soin d'elle et le conseil municipal travaille activement à nous donner les moyens d'investir dans nos services aux citoyens et dans nos infrastructures», explique la mairesse Pascale Mongrain.

Le budget 2023, qui s'établit à 65 436 016 \$, soit une augmentation de 6,34 % par rapport à 2022, comprend toutes les taxes foncières pour les services de Saint-Lambert, de l'agglomération de Longueuil et de la Communauté métropolitaine de Montréal. La hausse des taux de taxes est de 6,35 %, soit légèrement sous l'inflation.

Enjeu majeur

Un des principaux enjeux de l'exercice budgétaire est sans aucun doute l'inflation, qui exerce une pression importante sur l'ensemble des dépenses municipales. Selon Statistique Canada, elle s'élevait, en octobre dernier, à 6,7 % dans la région métropolitaine de Montréal.

Contrairement aux autres paliers gouvernementaux qui prélèvent des taxes

à la consommation et des impôts, la hausse des prix ne génère pas de revenus additionnels pour la Ville. Au contraire, l'inflation se traduit par de fortes hausses pour l'ensemble des dépenses, par exemple le contrat de collecte des matières résiduelles, le carburant et l'entretien des équipements.

Néanmoins, la hausse moins élevée que prévu de la quote-part de l'agglomération nous a permis de dégager une marge de manœuvre pour le maintien de nos services locaux. La Ville peut donc investir des ressources additionnelles dans des secteurs prioritaires afin d'assurer des services de qualité. Ce dossier d'équité fiscale au sein de l'agglomération demeure entier. Le conseil municipal continuera d'y travailler, notamment en assurant une vigie active des dépenses et en formulant des propositions plus équitables de partage des coûts.

Ajouts de services

Comme premier ajout destiné à optimiser les services aux citoyens, notons l'augmentation du nombre de semaines de travail des cols bleus temporaires. Ceux-ci seront entre autres affectés à l'entretien des parcs, des rues, des piscines et de la machinerie ainsi qu'au déneigement. Afin de répondre à la demande grandissante, deux nouveaux postes d'inspecteurs aux permis et à l'urbanisme seront également créés.

Grâce à un tout nouveau service des technologies de l'information, nous serons en mesure de gérer cette compétence de façon complètement autonome à la fin de l'entente avec les Villes de Brossard et de Boucherville au 31 décembre 2023.

« Malgré des conditions budgétaires particulièrement difficiles causées par l'inflation, par le déséquilibre fiscal de notre ville au sein de l'agglomération et par l'ampleur de la vétusté de nos infrastructures, nous sommes fiers de vous présenter ce budget responsable. »

PASCALE MONGRAIN, MAIRESSE

Le budget prévoit aussi une majoration de 50 000 \$ du budget consacré aux Fêtes de Saint-Lambert et des investissements additionnels de 40 000 \$ dans l'organisation d'événements. Ceux-ci permettront de stimuler le dynamisme et la vitalité de notre centre-ville, tout en profitant à la population.

Finalement, un investissement additionnel de 235 000 \$ nous permettra de continuer à prendre soin de notre précieuse canopée urbaine et de l'entretenir.

Maintien de services

Le budget permet également de reconduire certaines initiatives appréciées de la population. Le maintien de l'horaire bonifié de la bibliothèque fera sans aucun doute le bonheur des usagers qui fréquentent cette installation. L'aréna demeurera également ouvert durant la saison estivale, comme ce fut le cas l'été dernier.

Encore cette année, il n'y aura pas de frais de location des plateaux sportifs pour les organismes dont l'offre de services s'adresse aux jeunes. Il s'agit d'une façon d'encourager la pratique de l'activité physique chez ces derniers. Dans

le même ordre d'idées, nous reconduirons en 2023 l'enveloppe budgétaire dédiée à soutenir les organismes reconnus de la Ville.

La popularité du titre mensuel de transport en commun « Accès 65 Hors pointe » pour les personnes âgées à faible revenu n'étant plus à faire, ce dernier sera encore offert cette année. Cette mesure permet d'encourager ces personnes à demeurer actives, tout en leur évitant d'être préoccupées par l'aspect financier de leurs déplacements.

Finalement, nous poursuivons le programme de Paiement comptant progressif (PCP) à la hauteur de 3 750 000 \$. Il permet à la Ville de payer au comptant des immobilisations prévues au Programme triennal d'immobilisations (PTI).

Investissements

Des investissements importants sont essentiels pour poursuivre le rattrapage du déficit d'entretien des infrastructures municipales afin d'assurer une qualité de service. Les priorités sont fixées en tenant

compte des ressources financières disponibles de façon à ce que le fardeau financier des générations futures n'augmente pas davantage.

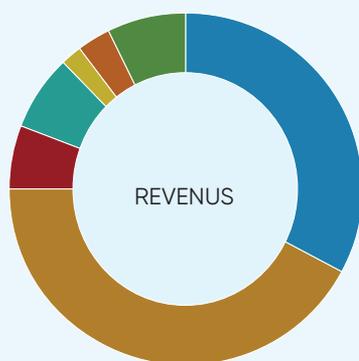
Ces investissements s'inscrivent dans une planification évolutive sur trois ans, nommée le Programme triennal d'immobilisations (PTI). Pour 2023, le PTI prévoit des projets de l'ordre de 11,97 M\$, pour réaliser notamment la réfection d'une portion de l'avenue de Dulwich et de la rue de Riverdale, le réaménagement du parc Logan, la mise sur pied d'un service des technologies de l'information et l'achat de machinerie pour les travaux publics.

Pour plus de détails sur le PTI, visitez le saint-lambert.ca/planification-des-projets.

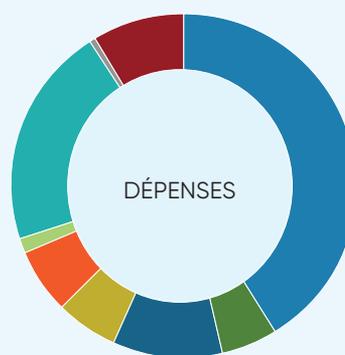
Pour en savoir plus

Le budget complet est disponible au saint-lambert.ca/budget.

REVENUS ET DÉPENSES



22 376 848 \$ – 34,2 %	Taxe foncière de Saint-Lambert
26 988 798 \$ – 41,2 %	Taxe foncière pour l'agglomération et la CMM
3 750 000 \$ – 5,7 %	Paiement comptant progressif
4 000 000 \$ – 6,1 %	Droits de mutation
1 380 595 \$ – 2,1 %	Loisirs et programmes culturels
2 060 562 \$ – 3,2 %	Subventions
4 879 213 \$ – 7,5 %	Autres revenus



26 988 798 \$ – 41,2 %	Quotes-parts de l'agglomération et de la CMM
3 410 035 \$ – 5,2 %	Contributions de l'employeur
6 782 394 \$ – 10,4 %	Service de la dette
3 750 000 \$ – 5,7 %	Paiement comptant progressif
4 138 106 \$ – 6,3 %	Loisirs et culture
790 028 \$ – 1,2 %	Urbanisme
13 645 886 \$ – 20,9 %	Travaux publics, génie et environnement
381 105 \$ – 0,6 %	Conseil municipal
5 549 664 \$ – 8,5 %	Administration

Les revenus et les dépenses se répartissent dans ces grandes catégories. Pour des tableaux plus détaillés, rendez-vous au saint-lambert.ca/budget.



EN VEDETTE

Mars, Avril, Mai



Pour tous les détails sur les activités et les modalités d'inscription, visitez le saint-lambert.ca/calendrier.



**VENDREDIS 3 ET 24 MARS,
14 AVRIL, 5 ET 26 MAI**
LES MATINÉES DES RETRAITÉS
À 9 h 30, à la bibliothèque
Inscription requise

Ces matinées sont réservées aux personnes retraitées et aînées, qui peuvent accéder à la bibliothèque en dehors des heures d'ouverture pour un moment privilégié d'échanges et de rencontres. Rendez-vous sur notre site Internet pour connaître les activités offertes lors des différentes matinées.

VENDREDI 3 MARS
CINÉ-FAMILLE : LES MINIONS 2
À 14 h, à la bibliothèque

Alors qu'il n'a que 12 ans, Felonius Gru rêve de rejoindre le groupe de méchants Vicious 6 mené par le légendaire Will Karnage. Lorsque ce dernier est congédié, Gru tente de prouver, avec l'aide des Minions Kevin, Stuart, Bob et le nouveau Otto, qu'il a toutes les qualités requises pour intégrer la bande.

VENDREDI 3 MARS
**CINÉ-FAMILLE : LIGHTYEAR
(BUZZ L'ÉCLAIR)**
À 16 h, à la bibliothèque

Après avoir atterri malencontreusement avec sa commandante et son équipage sur une planète hostile située à 4,2 millions d'années-lumière de la Terre, Buzz Lightyear tente de ramener tout ce petit monde sain et sauf à la maison.

**DU SAMEDI 4 MARS
AU JEUDI 16 MARS**

**EXPOSITION
DE MARIANNA FLORES**
Sur les heures d'ouverture
Au centre multifonctionnel

Dans cette exposition, les œuvres proposées par Marianna Flores illustrent sa vision personnelle de paysages urbains de partout à travers la planète.

DIMANCHE 5 MARS
**CINÉ-ADO : MONDE
JURASSIQUE – LA DOMINATION**
À 14 h, à la bibliothèque
Pour les 11 ans et plus

Quatre ans après la destruction d'Isla Nublar, les dinosaures déambulent à nouveau sur Terre. Deux générations de héros unissent leurs forces face à ces prédateurs : les docteurs Ellie Sattler, Ian Malcolm et Alan Grant sont de retour pour se joindre à Owen Grady et Claire Dearing.

MERCREDI 8 MARS

**VRAI OU FAUX :
NOTRE PLANÈTE
SE FÉMINISE?**

De 19 h à 20 h, à la bibliothèque
Inscription requise

À partir de son roman *Un cœur en cage*, l'auteure Manon Plouffe explique la situation actuelle relative au nombre d'hommes et de femmes partout sur la planète. Parle-t-on d'égalité ou de situation qui tend vers la féminisation?

Cette activité est financée par la Fondation des amis de la bibliothèque.



JEUDI 9 MARS
**PRÉLUDES À L'OPÉRA :
AINADAMAR**

De 19 h à 20 h 30, à la bibliothèque
Inscription requise (5 \$, payables sur place)

Animée par Richard Turp, cette conférence accompagnée d'extraits sonores et visuels portera sur la production de l'Opéra de Montréal *Ainadamar*.

Cette activité est financée par la Fondation des amis de la bibliothèque.

DIMANCHE 12 MARS
SCIENCE ABRACADABRANTE!

Par Les Scientifiques
De 10 h 30 à 11 h 45, à la bibliothèque
Inscription requise
Pour les 6 ans et plus

De la magie ou de la science? Vos enfants deviendront des magiciens et pourront épater leur entourage grâce à quelques tours de magie qui s'expliquent par la science!

MERCREDI 15 MARS
**SÉANCE D'INFORMATION À
L'INTENTION DES PERSONNES
À REVENU MODESTE**

Par l'Agence du revenu du Canada
De 18 h à 19 h 30, à la bibliothèque
Inscription requise

Apprenez-en davantage sur la production de votre déclaration de revenus, sur les prestations et les crédits auxquels vous pourriez être admissibles ainsi que sur les mesures de soutien disponibles pour vous aider à remplir une déclaration de revenus et de prestations.



JEUDIS 16 MARS, 20 AVRIL, 18 MAI ET 1^{ER} JUIN

JEUXDI

De 18 h 30 à 20 h 30, à la bibliothèque

Lors de ces soirées de jeux de société libres et animées, venez tester vos stratégies contre nos experts! Découvrez de nouveaux jeux ou apportez les vôtres afin de les faire connaître aux autres passionnés!

DIMANCHES 19 MARS, 30 AVRIL ET 21 MAI

JEUXDIMANCHE

De 13 h 30 à 15 h 30, à la bibliothèque

Lors de ces après-midi de jeux de société libres et animés, venez tester vos stratégies contre nos experts (du dimanche)! Découvrez de nouveaux jeux ou apportez les vôtres afin de les faire connaître aux autres passionnés!

MARDI 21 MARS STRATÉGIES FISCALES EFFICACES

Par CPA Canada

De 18 h 30 à 20 h, à la bibliothèque
Inscription requise

Comprenez mieux le régime fiscal canadien et réduisez au minimum le montant des impôts que vous aurez à payer.

JEUDI 23 MARS CONFÉRENCE SUR LE PEINTRE QUÉBÉCOIS JEAN PAUL RIOPELLE

À 19 h, au centre multifonctionnel
Inscription requise (20 \$)

À l'occasion du 100^e anniversaire de la naissance du peintre québécois Jean Paul Riopelle en 2023, Véronique Millet vous propose de partir à la rencontre de ce grand artiste.

VENDREDI 24 MARS

CINÉ-FAMILLE : LE CHAT POTTÉ – LE DERNIER VŒU

À 14 h, à la bibliothèque

Le chat potté découvre que sa passion pour l'aventure lui a coûté cher : il a épuisé huit de ses neuf vies, donc il ne lui en reste plus qu'une. Le héros poilu se lance dans un voyage épique pour trouver le mythique Dernier Souhait et retrouver ses neuf vies.



DIMANCHE 26 MARS

SPECTACLE : PETIT VOILIER

Par Le Gros Orteil

À 15 h, au centre multifonctionnel

Billet requis (11 \$)

Pour les 3 à 7 ans

Murielle doit sortir les poubelles, mais la pyramide d'ordures est immense. Heureusement, elle a un pouvoir ultra-précieux : celui de l'imagination! Elle découvre que la chaussette peut devenir un drapeau, le rouleau de papier de toilette, une longue-vue et le vieux manche à balai, un grand mât.

DU SAMEDI 1^{ER} AVRIL AU SAMEDI 29 AVRIL

EXPOSITION DE FRANÇOIS ÉMOND

Sur les heures d'ouverture
Au centre multifonctionnel

L'exposition *Lieux habités* de François Émond est inspirée du concept d'altérité, de ce qui est extérieur à soi, différent, mais qui a un rapport intime avec soi-même. Dans ce projet, plusieurs événements sont représentés de manière ludique, où l'image essaie d'aller au-delà des mots.

JEUDI 6 AVRIL

HEURE DU CONTE EN PYJAMA – SPÉCIAL PÂQUES

De 18 h 30 à 19 h 30, à la bibliothèque
Inscription requise

Les enfants de 3 à 5 ans sont invités à découvrir la magie des mots et des livres dans cette heure du conte animée par Martine Moreau de P'tits cœurs contes. Un bricolage ou une activité sur le thème de Pâques sera offert par la suite.

Cette activité est financée par la Fondation des amis de la bibliothèque.



SAMEDI 8 AVRIL BILLES SOLAIRES

Par Les Scientifines

De 10 h 30 à 11 h 45, à la bibliothèque
Inscription requise

Les enfants de 6 ans et plus sont invités à venir fabriquer un bracelet ou un porte-clés avec des perles qui changent de couleur. Ils découvriront différentes sortes de rayonnements solaires grâce à ces billes.



MARDI 11 AVRIL PRÉLUDES À L'OPÉRA : MADAMA BUTTERFLY

De 19 h à 20 h 30, à la bibliothèque
Inscription requise (5 \$, payables sur place)

Animée par Richard Turp, cette conférence accompagnée d'extraits sonores et visuels portera sur la production de l'Opéra de Montréal *Madama Butterfly*.

Cette activité est financée par la Fondation des amis de la bibliothèque.

JEUDI 13 AVRIL ET LUNDI 17 AVRIL

CINÉ-DÉCOUVERTE :

LA BALEINE ET LE CORBEAU

Par l'Office national du film

De 19 h à 20 h 30 (13 avril) et de 14 h à 15 h 30 (17 avril)

À la bibliothèque

Ce film met en relief le conflit dans lequel la Première Nation Gitg'at et le gouvernement de la Colombie-Britannique se sont engagés afin de protéger leur territoire et leur écosystème contre la pression et les promesses de l'industrie gazière.



VENDEDI 14 AVRIL

SPECTACLE :

STRINGCUT QUARTET

À 15 h, au centre multifonctionnel

Billet requis (13,75 \$)

Le Stringcut Quartet est une formation composée de quatre musiciens passionnés pour le jazz. Ils interprètent autant les standards manouches que les classiques bebops, le tout bien sûr à saveur de Django Reinhardt!

SAMEDI 15 AVRIL ET DIMANCHE 16 AVRIL

LE STRESS ET SES IMPACTS

Par Arthrite Rive-Sud

De 10 h 30 à 12 h (15 avril en français et 16 avril en anglais)

À la bibliothèque

Inscription requise

Cet atelier vise à offrir des éléments d'information sur le stress et ses effets ainsi que les moyens pour le gérer.

Cette activité est financée par la Fondation des amis de la bibliothèque.

MARDI 18 AVRIL MENACES SUR LES LACS

Par le Centre Déclit

De 19 h à 20 h 15, en virtuel

Inscription requise

Que ce soit pour se baigner, pêcher ou s'approvisionner en eau potable, les lacs ont une place de choix dans nos vies. Vont-ils résister aux changements climatiques, aux espèces envahissantes, aux algues bleues ou aux pesticides?

Cette activité est financée par la Fondation des amis de la bibliothèque.

MERCREDI 19 AVRIL

GÉRER SES FINANCES À LA RETRAITE

Par CPA Canada

De 14 h à 15 h 30, à la bibliothèque

Inscription requise

Apprenez à mieux gérer vos finances et à tirer le maximum de votre argent à la retraite.

SAMEDI 22 AVRIL

C'EST SI BON, LES LÉGUMES!

Par Agro-Passion

De 10 h 30 à 11 h 45, à la bibliothèque

Inscription requise

Pour les 4 à 11 ans

Cet atelier pédagogique vise à mieux faire comprendre, par le biais de jeux interactifs, l'univers des légumes et du jardinage écologique. Les enfants auront la chance de démarrer leurs propres micropousses à rapporter à la maison.

DIMANCHE 23 AVRIL

RENCONTRE AVEC L'AUTEURE AIMÉE VERRET

De 10 h 30 à 11 h 30, à la bibliothèque

Inscription requise

Pour les 7 ans et plus

Comment les auteurs de la série jeunesse *Pars, cours!* font-ils pour reprendre les mêmes personnages et situer leurs récits tous en même temps? Aimée Verret dévoile leurs trucs secrets aux participants pour qu'ils puissent aussi créer leur propre personnage et écrire avec leurs amis.

Cette activité est financée par la Fondation des amis de la bibliothèque.

SAMEDI 29 AVRIL

ATELIER D'ARGILE PARENT-ENFANT

De 9 h à 10 h, 10 h à 11 h ou 11 h à midi

Au centre multifonctionnel

Inscription requise (25 \$ parent/enfant)

Pour les 6 à 13 ans

Dans cet atelier créatif d'argile animé par Diane Cardill, les enfants et leur parent créeront un cœur décoratif en céramique pour offrir pour la fête des Mères. Ils apprendront à faire des spirales d'argile et à les attacher pour former un cœur.

DIMANCHE 30 AVRIL

SPECTACLE : CHOU POUR LE PIRATE TATOU!

Par les Productions Flash Boum et Patatra

À 15 h, au centre multifonctionnel

Billet requis (11 \$)

Pour les 4 à 11 ans

C'est bien connu, le pirate Tatou sème la terreur partout. Pour se reposer, il adore aller pêcher. Mais, ce matin-là, Océane lui lance un défi. En effet, une carte au trésor a été trouvée... Une nouvelle aventure va commencer!



MERCREDI 3 MAI

AVENTURIERS VOYAGEURS : VOYAGE 101 TRUCS ET ASTUCES

De 19 h à 20 h 30, à la bibliothèque

Inscription requise

Comment voyager souvent et plus longtemps sans avoir un gros compte en banque? La conférencière Nathalie Gemme vous fait découvrir ses astuces pour préparer soi-même ses vacances. Elle vous donnera des trucs afin de réduire les coûts, tout en vivant des échanges culturels authentiques.

DIMANCHE 7 MAI**ATELIER DE POÉSIE
AVEC AIMÉE VERRET**

De 10 h 30 à 11 h 30, à la bibliothèque
Inscription requise
Pour les 8 ans et plus

Aimée présentera aux participants son recueil jeunesse *Dans mon garde-robe* et expliquera pourquoi elle a choisi d'écrire de la poésie. Grâce à des exercices de comparaison et de dessin, elle amènera ensuite les enfants à écrire un court poème.

MARDI 9 MAI**UNE MAISON ORGANISÉE
POUR UN QUOTIDIEN
PLUS LÉGER**

De 18 h 30 à 20 h, à la bibliothèque
Inscription requise

Présentée de manière pratique-pratique, cette conférence de Clode-Hélène Lorrain vous permettra d'identifier les sources d'encombrement et de connaître les étapes à suivre pour l'éliminer. La conférencière vous présentera également différentes méthodes d'organisation ainsi que des trucs et astuces de rangement.

**DU JEUDI 11 MAI
AU JEUDI 15 JUIN****EXPOSITION
DE CHANTAL POIRIER**

Sur les heures d'ouverture
Au centre multifonctionnel

L'exposition *L'art naît souvent d'un merveilleux accident* de Chantal Poirier présente des toiles qui mélangent peinture, acrylique et collages. Elle propose des scènes mouvementées et des paysages de grands vents qui laissent une trace de bonheur et une légèreté de vivre!

**DIMANCHE 14 MAI****CINÉ-FAMILLE :
ALERTE ROUGE**

À 14 h, à la bibliothèque

Mei Lee est une adolescente de 13 ans bien dans sa peau, mais tiraillée entre rester une enfant obéissante ou sombrer dans le chaos de l'adolescence. Et comme si tous les changements qui s'opèrent en elle ne suffisaient pas, Mei se transforme en panda géant dès qu'elle ressent une émotion trop forte.

DIMANCHE 14 MAI**SPECTACLE : TRIO
LESSARD-VILLEMURE-
PELLERIN : CROONERS**

À 15 h, au centre multifonctionnel
Billet requis (13,75 \$)

Laissez-vous transporter par des airs sublimes interprétés au piano, à la guitare et à la contrebasse qui vous imprèneront de cette magie des Crooners des années 1950 et 1960!

**MARDI 16 MAI****NAISSANCE ET FINANCES**

Par CPA Canada
De 18 h 30 à 20 h, à la bibliothèque
Inscription requise

Faites des choix financiers judicieux pour réduire le stress et l'incertitude qui accompagnent souvent la naissance d'un premier enfant.

MERCREDI 17 MAI**CINÉ-DÉCOUVERTE :
UNE PERSONNE COMME MOI**

Par l'Office national du film
De 18 h 30 à 20 h, à la bibliothèque

Une personne comme moi suit le parcours de Drake, un demandeur d'asile gai originaire de l'Ouganda, et de membres de la communauté queer vancouveroise qui ne se connaissent pas, mais qui s'unissent pour soutenir sa réinstallation au Canada.

MARDI 23 MAI**CINÉ-FAMILLE : AVALONIA –
UN MONDE ÉTRANGE**

À 14 h, à la bibliothèque

Les Clade, une légendaire famille d'explorateurs, partent à la découverte d'une terre inexploree et dangereuse aux côtés d'un équipage hétéroclite comprenant un blob malicieux, un chien à trois pattes et une multitude de créatures voraces.

MERCREDI 24 MAI**INAUGURATION
DU PIANO PUBLIC**

À 16 h, au parc Gordon
Remis au lendemain en cas de pluie

Venez inaugurer la saison 2023 du piano public en présence du Conservatoire de musique de la Montérégie! Vous entendrez un répertoire varié de grands classiques et de jazz. Des prestations vibrantes qui vous feront voyager!

SAMEDI 27 MAI**BIBLIO-JEUX**

De 10 h 30 à 12 h, à la bibliothèque

En compagnie de l'orthophoniste et orthopédagogue Kim Dionne, les parents et leurs enfants de 6 mois à 6 ans sont invités à venir découvrir et tester les jeux de Biblio-Jeux, un programme de stimulation du langage et de l'éveil à l'écrit.

Plusieurs autres activités seront offertes, dont des heures du conte, des rencontres du club de lecture et des conférences sur les ressources numériques de la bibliothèque. Consultez-les au saint-lambert.ca/calendrier.

TRAVAILLER DANS LES CAMPS DE JOUR ESTIVAUX

Chaque année, la tenue de nos camps de jour estivaux dépend des jeunes étudiants que nous embauchons pour divertir les enfants tout au long de la saison. Nous nous entretenons avec Dominique-Anne Soucie, cheffe de la Division aquatique et jeunesse, sur ce travail enrichissant.

Combien de jeunes embauchez-vous chaque été?

D.-A. S. Cela dépend du nombre d'enfants inscrits. En moyenne, chaque année, nous accueillons 1 000 campeurs. Ainsi, nous avons besoin d'environ 30 animateurs et de quelques accompagnateurs pour enfants à besoins particuliers, sans compter nos chefs d'équipe.

Est-ce difficile de recruter suffisamment de jeunes pour tenir les camps de jour?

D.-A. S. Oui et non. Depuis l'an dernier, nous remarquons une baisse de l'intérêt pour les postes d'animation. Nous recevons moins de curriculums vitæ que par le passé. Les postes d'accompagnement sont particulièrement difficiles à pourvoir puisque nous privilégions les étudiants en adaptation scolaire ou en techniques d'éducation spécialisée. Heureusement, nous avons la chance d'avoir de nombreux jeunes qui reviennent d'un été à l'autre. Ainsi, l'an dernier, plus de la moitié des animateurs n'en étaient pas à leur première expérience parmi nous.

Quelle est la stratégie de Saint-Lambert dans le contexte actuel?

D.-A. S. Au-delà des différents outils de communication et sites de recrutement utilisés pour promouvoir les postes vacants, à Saint-Lambert, nous formons notre propre relève. Nous donnons la formation du programme national DAFA (diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur) pour les futurs animateurs de camp de jour, ce qui nous permet de solliciter directement les participants ayant réussi cette formation pour qu'ils posent leur candidature. Cette formation s'adresse aux jeunes de 14 et 15 ans. Elle vise à les préparer à assurer le rôle d'animateur avec sécurité et créativité. D'ailleurs, il est fortement encouragé

TRAVAILLER
DANS LES CAMPS DE JOUR
DE LA VILLE, C'EST
UN EMPLOI VALORISANT!
C'EST UNE FAÇON
DE S'IMPLIQUER DANS
SA COMMUNAUTÉ ET DE
FAIRE QUOTIDIENNEMENT
LA DIFFÉRENCE
DANS LA VIE D'UN ENFANT.



d'avoir cette certification pour travailler au sein de nos camps de jour.

Quelles sont les qualités requises pour un jeune qui souhaiterait postuler comme animateur?

D.-A. S. Bien entendu, il faut aimer les enfants. Les animateurs développent des liens incroyables avec eux chaque jour et les enfants leur font confiance. Ce travail demande évidemment un très grand sens des responsabilités et un souci de la sécurité. Dynamisme, créativité et imagination sont également de mise lorsqu'on travaille avec des enfants. Finalement, il faut avoir un souci du service à la clientèle puisqu'il faut échanger et communiquer de manière adéquate avec les parents.

Quels sont les avantages pour les jeunes de travailler comme animateur à la Ville?

D.-A. S. En plus du salaire concurrentiel, il s'agit d'emplois de jour, ce qui est attrayant pour les jeunes, qui peuvent alors profiter de leurs soirées et de leurs fins de semaine. De plus, l'esprit d'équipe est formidable, et c'est une belle occasion de travailler à l'extérieur et de profiter de la saison estivale. Mais, au-delà de ces aspects, il s'agit d'abord et avant tout d'une expérience enrichissante et, surtout, pertinente pour leur curriculum vitæ. Ce travail sera reconnu par leurs futurs employeurs.

Qu'auriez-vous à ajouter pour convaincre un jeune de se joindre à l'équipe?

D.-A. S. C'est l'occasion de se joindre à une belle équipe de jeunes dynamiques sensiblement du même âge. En se côtoyant quotidiennement et en collaborant, plusieurs jeunes se créent de nouvelles amitiés durant l'été. C'est intégrer un environnement où le plaisir est garanti!



La fête familiale sera de retour le samedi 27 mai, de 11 h à 15 h, au parc L'Espérance. Elle sera précédée de la traditionnelle randonnée à vélo en collaboration avec le Réseau écocitoyen de Saint-Lambert. Tous les détails bientôt disponibles au saint-lambert.ca.

Nos aînés se déplacent gratuitement!

Garder un mode de vie actif est très important pour permettre à nos aînés de vieillir en santé, tant physiquement que mentalement. Pour certains, l'aspect financier représente cependant une barrière importante les empêchant de prendre part à la vie sociale et communautaire.

C'est pourquoi la Ville offre aux aînés de 65 ans et plus ayant un faible revenu la possibilité de se déplacer en autobus gratuitement. En se procurant le titre « Accès 65 Hors pointe », ils peuvent effectuer un nombre illimité de déplacements en transport régulier ou adapté sur le RTL, durant les périodes suivantes :

- Hors pointe de jour : 9 h à 15 h 29
- Hors pointe de soir : 18 h 30 à la fin du service
- Les samedis, dimanches et jours fériés.

Pour l'obtenir, les aînés doivent avoir un revenu brut annuel individuel de moins de 32 000 \$ ou familial de moins de 42 000 \$. Tous les détails sur ce programme sont disponibles au saint-lambert.ca/aines.



Faire sa part pour l'environnement, c'est payant!

Vous voulez poser de petits gestes pour l'environnement? La Ville offre quelques programmes de subventions écologiques qui vous permettront de vous aider à le faire, tout en économisant!

Par exemple, une **trousse d'économie d'eau potable** est disponible au coût de 10 \$ ou 15 \$, selon le modèle choisi, au centre de loisirs (situé au 600, avenue Oak). Les produits offerts dans ces trousse s'installent facilement sur différents robinets afin d'en limiter le débit et ainsi d'économiser l'eau.

Toujours dans cette optique, nous vous proposons également un remboursement de 75 \$ pour le remplacement d'une toilette standard par une **toilette à faible débit**.

Finalement, afin de contribuer à diminuer la quantité de déchets qui se retrouvent à l'enfouissement, nous vous proposons un remboursement pouvant aller jusqu'à 100 \$ pour l'achat d'un ensemble d'au moins 20 **couches lavables** pour bébés.

Pour tous les détails sur ces programmes et pour savoir comment en bénéficier, visitez le saint-lambert.ca/subventions-ecologiques.

Planifiez-vous des rénovations?

Avec l'arrivée du beau temps, ce sera bientôt l'occasion d'entreprendre vos projets de rénovation. Toutefois, n'oubliez pas que l'obtention d'un permis est obligatoire pour tous les travaux de rénovation et de construction extérieurs (rénovation de la façade, installation d'une clôture ou d'une thermopompe, abattage d'un arbre, etc.) ainsi que ceux à l'intérieur de votre propriété lorsqu'ils touchent la structure du bâtiment ou dépassent 3 000 \$.

Le traitement de certains permis peut prendre jusqu'à 60 jours ouvrables, selon la situation. Nous vous invitons donc à vous y prendre d'avance! De plus, les rénovations extérieures pourraient être soumises à l'approbation du conseil municipal et nécessiter des délais d'obtention de permis supplémentaires.

Avant d'effectuer des achats, de prendre entente avec un entrepreneur ou de commencer des travaux, il est donc nécessaire de communiquer avec le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection à urbanisme@saint-lambert.ca ou au 450 466-3277.

Attention aux arbres!

Lors de la réalisation de travaux d'aménagement ou de construction, le va-et-vient de la machinerie, l'entreposage de matériaux et l'excavation peuvent causer d'importants dommages aux arbres. Que l'arbre soit privé ou public (sur un terrain de la ville ou dans l'emprise de rue), il doit être protégé durant les travaux. Informez-vous sur les mesures de protection à mettre en place et respectez-les. Pour en savoir plus, consultez le saint-lambert.ca/arbres.



Un été animé pour vos enfants!

Comme à l'habitude, tout l'été, nous offrirons des camps de jour pour divertir vos enfants durant la belle saison.

Dans la semaine du 6 mars, le programme complet de l'été sera disponible sur notre site Internet au saint-lambert.ca/publications. Vous y découvrirez le vaste choix d'activités offertes aux 5 à 13 ans selon leurs goûts et leurs préférences. Consultez-le rapidement afin de choisir les camps auxquels vous désirez que votre enfant participe.

Ne manquez pas les inscriptions, qui se dérouleront en ligne à travers le module d'inscription aux activités de loisirs à compter du samedi 15 avril, à 9 h. Bon été!

Info-flash environnement

Saviez-vous que, depuis le 1^{er} janvier, il est interdit sur notre territoire d'offrir aux consommateurs des sacs d'emplettes ou publicitaires à usage unique, sauf s'ils sont faits de papier recyclé?

C'est seulement 16 % des sacs à usage unique distribués qui sont récupérés. Les autres se retrouvent souvent dans l'environnement, où ils ont des impacts dommageables. C'est pourquoi la Ville se joint au mouvement instauré par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) en les interdisant. Prévoyez le coup : n'oubliez pas vos sacs réutilisables lors de vos emplettes!

La Ville fait également sa part en interdisant l'usage de tout matériel jetable de plastique (bouteilles d'eau individuelles, ustensiles, pailles, etc.) lors de la tenue d'événements municipaux ou organisés en partenariat avec la municipalité.





Un maître averti en vaut deux

Les beaux jours seront bientôt de retour! Votre fidèle compagnon sera sans aucun doute content de sortir faire une promenade avec vous. Toutefois, en tant que propriétaire de chien, vous devez respecter certains règlements :

- Assurez-vous de ramasser et jeter proprement les excréments de votre chien;
- Tenez constamment votre chien en laisse d'une longueur maximale de 2 mètres;
- N'emmenez pas votre animal dans un parc, un espace vert, un terrain de jeux ou un bâtiment municipal, sauf si une signalisation le permet;
- Ayez une licence valide pour votre animal.

Accès aux parcs à chiens

Nous vous rappelons que, pour des raisons de sécurité, vous devez toujours utiliser votre carte d'accès pour entrer et pour sortir des parcs à chiens. Nous vous demandons d'éviter d'utiliser le bouton rouge d'urgence. Les cartes d'accès permettent d'identifier les utilisateurs et donc d'assurer leur sécurité si un incident devait se produire à l'intérieur du parc.

Pour en savoir plus, visitez le saint-lambert.ca/animaux-domestiques.

Ce printemps, on se remet en forme!

Les mois froids sont derrière nous et peut-être ressentez-vous le besoin de vous dégourdir et de recommencer à bouger! Pour vous aider, nous vous proposons ce printemps une session d'activités des plus variées.

Que ce soit pour vous remettre en forme, vous détendre ou pratiquer une activité en famille ou en équipe, vous y trouverez sûrement votre compte. Consultez le programme de loisirs disponible en ligne au saint-lambert.ca/publications à compter du lundi 27 février pour faire vos choix de cours pour la session. Les inscriptions en ligne débuteront le mardi 14 mars à 19 h.

Besoin d'assistance pour vous inscrire?

Les 3 et 9 mars prochains, nous offrirons deux ateliers destinés aux aînés afin de les aider à mieux comprendre le processus d'inscription en ligne. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec la Direction de la culture et des loisirs au 450 466-3890 pour tous les détails.

Les artistes lambertois à l'honneur!

Saviez-vous qu'il existe un répertoire des artistes et artisans lambertois? Il vise à faire connaître le talent présent au sein de la communauté et à faire découvrir cette richesse à l'ensemble de la population.

Que vous cherchiez à découvrir des œuvres différentes, à échanger avec des artisans de votre discipline ou à mettre sur pied un nouveau projet artistique, cet outil saura vous aider! Découvrez-les sur le microsite 100 % culture : culture.saint-lambert.ca.

Vous êtes un artiste résidant ou ayant son lieu de création à Saint-Lambert? Joignez-vous à ce répertoire en remplissant le formulaire en ligne : saint-lambert.ca/repertoire-artistes.



Arroser, sans gaspiller!

Avec l'arrivée du printemps, nombreux serons-nous à travailler sur notre terrain afin d'obtenir une pelouse bien verte et des platebandes bien fournies. Nous vous rappelons cependant que l'utilisation de l'eau à des fins d'arrosage doit se faire en respectant certaines règles.

L'arrosage des pelouses et des végétaux avec un système mécanique (appareil qui doit être arrêté manuellement) ou automatique (système qui fonctionne avec une programmation) doit se faire selon l'horaire suivant :

- Arrosage mécanique : de 21 h à 23 h, les mercredis pour les adresses paires et les mardis pour les adresses impaires
- Arrosage automatique : de 3 h à 5 h, les mercredis pour les adresses paires et les mardis pour les adresses impaires
- Arrosage manuel : permis en tout temps

Nouvelle plantation

Lors de l'installation d'une nouvelle pelouse, vous pouvez arroser tous les jours pour une période maximale de sept jours consécutifs. Les heures d'arrosage prévues au règlement doivent toutefois être respectées.

Sécurité des piscines : fin des droits acquis dès 2025

Depuis le 1^{er} juillet 2021, le *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* du Québec a été modifié afin de renforcer la sécurité des aménagements autour des piscines. Ces changements ont été faits en réponse à une recommandation formulée par plusieurs coroners avec l'objectif de réduire les risques de noyade chez les enfants.

Ce nouveau règlement rend caducs les droits acquis concernant les mesures de protection pour les propriétaires d'une piscine installée avant le 1^{er} novembre 2010. Si c'est votre cas, vous devez vous assurer que la clôture et les autres installations entourant votre piscine soient conformes avec le *Règlement de zonage* de la Ville, et ce, d'ici le 30 septembre 2025.

De plus, le règlement a été bonifié afin d'ajouter des dispositions visant à augmenter la sécurité des aménagements autour des piscines résidentielles et pour réduire les risques d'accident de plongeon. Ces nouvelles dispositions seront exigées pour obtenir un permis d'installation d'une nouvelle piscine ou pour en remplacer un élément d'aménagement.

Visitez le saint-lambert.ca/piscines pour tous les détails. Vous pouvez également communiquer avec notre équipe au 450 466-3277 ou à urbanisme@saint-lambert.ca pour vérifier la conformité de votre piscine et pour connaître les démarches afin d'y remédier.

Pour ne rien manquer de l'actualité!

Vous voulez être aux premières loges des dernières nouvelles sur notre ville? Vous désirez rester informés de l'actualité municipale entre deux parutions du magazine? Inscrivez-vous à notre infolettre électronique. Envoyée par courriel chaque vendredi aux abonnés, celle-ci vous présente un résumé des nouvelles municipales et des activités à venir. Rendez-vous sur la page d'accueil de notre site Internet pour vous inscrire.

Vous pouvez également nous suivre au twitter.com/VilleStLambert ou au facebook.com/VilleStLambert. Ainsi, vous serez certains de ne rien manquer!



Avez-vous l'application bciti?

Le portail intelligent transactionnel et interactif unique bciti vous permet d'avoir accès en ligne à une panoplie de services courants. De votre ordinateur, de votre tablette ou de votre téléphone intelligent, vous pouvez :

- Obtenir ou renouveler votre carte citoyen et celles de votre famille;
- Vous inscrire ou renouveler vos abonnements (piscine, tennis, bibliothèque, etc.) et ceux de votre famille;
- Nous signaler un problème non urgent;
- Recevoir des avis et des nouvelles importantes par notification mobile, texto et par courriel;
- Gérer votre profil et celui de votre famille.

Ainsi, il n'est dorénavant plus nécessaire de vous déplacer en personne pour tous ces services. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous encourageons fortement à vous inscrire à la plateforme bciti. Visitez le saint-lambert.ca/b-citi pour en savoir plus.

A Message from Your Mayor



Dear Fellow Citizens,

Let me fill you in on some of the latest news regarding our city's affairs.

City Hall

As you are well aware, our city hall has been closed since March 31, 2022 due to mould that caused unacceptable levels of air contamination and created an unsafe working environment for our employees. This contamination is the result of countless flooding and water infiltration incidents that have occurred in one or another of the three parts of the building during the past several years, particularly in the last two. We have had to hire technical experts in engineering and architecture who are specialized in this type of institutional building, to assess our city hall's current condition, propose scenarios for correcting the deficiencies and identify possible solutions. We should receive the results of this assessment by summertime and will then discuss them in council. We will get back to you on this issue as soon as possible.

No decision has yet been taken about city hall and any rumour to the contrary is unfounded. However, three things are certain: we clearly must have a city hall,

its current location is ideal, and we will handle this issue in a manner consistent with the environmental values and heritage protection principles that motivate our city council.

Financially precarious situation

We succeeded in balancing Saint-Lambert's budget for 2023 despite both inflation and the pressure exerted on our cash flow since 2007 by our mandatory contributions to the Agglomération de Longueuil. You will recall that year in, year out, we are obliged to remit half of our tax revenues to the Agglomération, with no correlation to the actual use we make of the shared services it offers. This state of affairs continues for the time being, despite the initiatives we have taken since the end of 2021 to improve our situation.

In early 2023, we mandated the firm RCGT to analyze the medium and long-term financial impacts of the major real estate developments planned for Brossard, Longueuil and Saint-Bruno on our city's relative contribution to the Agglomération. We have also asked the firm to prepare scenarios for our city's sustainability, taking into account that we need to step up our reinvestments in the underground and road infrastructures.

We should be in a position to press our case regarding our contribution, based on the data in this report. You can rest assured that we are not giving up. Quite the contrary! We will go, well prepared, to knock on the doors of the competent authorities to ensure that

our city can continue to function and preserve its independence.

Land-use plan

Our city must adopt an updated land-use plan that takes the environmental and climate issues of our day into account. In fact, following the rejection of the revised and updated land-use plan proposed in fall 2022, Saint-Lambert's regulatory framework concerning land-use development and zoning reverted to that of 2008, which is totally obsolete in terms of environmental protection. Under the 2008 by-laws, for example, the cutting of trees to make way for construction cannot be stopped. Also, attic space conversions, bigenerational homes and tiny houses are prohibited.

Therefore, we will soon be presenting you with a second version of the revised Land-Use Plan, without the daycare centre at Préville Park. Parks will obviously be protected, as they always have been. Your city council, which is greener and more concerned about the environment than any previous councils, has no intention whatsoever of doing any development in city's parks and golf courses.

Thank you for your interest in Saint-Lambert's municipal affairs and for your support. We are an amazing community, which your city council is working very hard to preserve and enhance.

Cordially,

Your Mayor

Pascale Mongrain

450-466-3235 – mairie@saint-lambert.ca

Family Day

The Family Day will be back on Saturday, May 27, from 11 a.m. to 3 p.m., at Lespérance Park. The day will feature all sorts of fun things for youngsters and adults to do.

The program will include bouncy castles, sports and play activities, music, and a host of other surprises. The activities will be preceded by the traditional bike ride organized in collaboration with the Réseau écocitoyen de Saint-Lambert.

In the event of rain, activities will be postponed to the next day. All details will be available soon at saint-lambert.ca.



Our low-income seniors can get around for free

Maintaining an active lifestyle is very important for our seniors to age in good physical and mental health. For some, however, the cost of transportation poses a major barrier that prevents them from taking part in social and community life.

That is why the City offers low-income seniors aged 65 and over the possibility of getting around by bus free of charge. By obtaining the Accès 65 transit pass, they can use the RTMs regular or paratransit services as much as they want during the following off-peak hours:

- daytime off-peak hours: 9 a.m. to 3:29 p.m.;
- evening off-peak hours: 6:30 p.m. to the end of service;
- Saturdays, Sundays and statutory holidays.

To obtain a pass, seniors must have a gross annual personal income of less than \$32,000 or a family income of less than \$42,000. All the program details are available at saint-lambert.ca/en/seniors.

Doing your part for the environment pays off

Want to take small steps to protect the environment? The City offers a few environmental subsidy programs to help you do so and save some money.

For example, a **water conservation kit** is available for \$10 or \$15 (depending on the model) from the recreation centre, at 600 Oak Avenue. The products offered in these kits are easy to install on different faucets to limit the water flow and thus conserve this precious resource. The City also offers a \$75 reimbursement if you replace a standard toilet by a **low-flow toilet**.

Lastly, to help reduce the amount of waste that goes to landfill, we offer a reimbursement of up to \$100 for the purchase of a set of at least 20 **washable diapers**.

For all the details on these programs and to find out how to apply, visit saint-lambert.ca/en/subsidies.



A look at our waste production

The beginning of a new year is often a good time to take stock. Let's start off on the right foot in 2023 by taking a look at how much waste we have produced. This is all the more pertinent as the last three years saw the gradual deployment of organic waste collection throughout our city.

In Saint-Lambert, everybody has had a brown bin since spring 2022. This has had a positive impact on the amount of waste we produce collectively:

- In 2022, 49% of the waste produced by Saint-Lambert households went to landfill sites, representing a reduction of 12% since brown bins were introduced.
- Through everyone's efforts to participate in organic waste collection and in reducing waste collection frequency, 172 kg/inhabitant/year of the 334 kg/inhabitant/year are now recycled materials (green, organic and recyclable waste).
- We observe a net municipal reduction of 1,291 tonnes of waste from 2018 to 2022, which is more than the amount of organic materials we produce. This means that efforts are being made to reduce consumption at the source.

This positive assessment is encouraging as we move forward. That said, we must continue our good habits to ensure that food residue goes into the brown bin and not the regular garbage. It is still very important to sort our waste properly.

Planning some renovations?

With the return of the good weather, it will soon be time to get started on your projects. However, remember that you must obtain a permit for any exterior renovation or construction work (renovation of the façade, installing a fence or heat pump, cutting down a tree, etc.), and for any interior work on your property when it involves the building structure or costs more than \$3,000.

It can take up to 60 business days to process some permits, depending on the situation. We therefore urge you to apply for your permit well in advance. In addition, some exterior renovations may have to be approved by City Council and require more time to obtain the permit.

Before making any purchases, signing a contract with a contractor or starting the work, it is therefore important to communicate with the Urban Planning, Permits and Inspection Department at urbanisme@saint-lambert.ca or at 450-466-3277.

Protect trees during the work

Remember that the coming and going of machinery, storage of materials and excavation during renovation or construction work can cause major damage to trees. Whether a tree is on private property or public land (i.e. land belonging to the City or on the street right-of-way), it must be protected during the work. Find out what should be done to protect the tree and make sure it's done! For more information, visit saint-lambert.ca/en/trees.



A fun summer ahead for your children

As usual, all summer long we will be offering days camps where your children can have lots of fun and enjoy the nice weather.

The complete summer program will be available on our website at saint-lambert.ca/en/publications during the week of March 6.

In it, you will find a wide range of activities available to children aged 5 to 13, depending on their interests and preferences. Be sure to check it out quickly so you can choose the camps you would like your children to attend.

And remember to register online, via the activities registration module, starting Saturday, April 15, at 9 a.m. Have a great summer!

Watering without wasting

Now that spring is here, many of us will be working on our properties to make sure we have a greener lawn and flourishing flowerbeds. However, certain rules must be followed when using water for watering purposes.

The following schedules must be followed when watering lawns and plants using a mechanical system (a device that must be turned off manually) or an automatic sprinkler system (one that is programmed):

- Mechanical watering system: from 9 p.m. to 11 p.m. on Wednesdays at even-numbered addresses and on Tuesdays at odd-numbered addresses
- Automatic sprinkler systems: from 3 a.m. to 5 a.m. on Wednesdays at even-numbered addresses and on Tuesdays at odd-numbered addresses
- Manual watering: allowed at all times.

New lawns

When putting in a new lawn, you can water it every day for a maximum of seven consecutive days. However, the watering times prescribed in the by-law must be respected.

Get back in shape this spring

With the winter cold now behind us, you might feel the need to stretch your legs and start moving again. We have a wide variety of activities to help you do that this spring.

Whether it's to get back in shape, relax or do a family or team activity, you're sure to find something that's right for you. Consult the recreational activity program available starting February 27 at saint-lambert.ca/en/publications to choose the classes you want for this session. Online registration begins on March 14 at 7 p.m.

Need help to register?

On March 3 and 9, we will be offering two workshops especially for seniors to give them a handle on the online registration process. Anyone interested can call the Culture and Recreation Office at 450-466-3890 for all the details.

Saint-Lambert is hiring

Every year during the summer, students join our municipal team, mainly to work on the ECO Brigade, as patrollers for the Urban Planning Office, or to lend a hand with road work. In terms of recreational activities, some 30 students take up the role of activity leaders, while 60 others work as lifeguards.

Working for a municipality gives students a chance to acquire solid, enriching and relevant work experience. It's a golden opportunity for learning about the public sector and doing hands-on work in a variety of projects that make a difference in the community and help improve residents' quality of life. This work experience provides ample learning opportunities, and some students even discover unimagined interests that will steer them into their future careers.

Does this interest you, or do you know someone who might be interested? Stay tuned for job opportunities by visiting saint-lambert.ca/en/careers.

Do you really need pesticides for a green lawn?

In Saint-Lambert, by-laws are in place regarding pesticide use, and only low-impact pesticides (biopesticides) are accepted in our city. Why? Because biopesticides are derived from natural sources. They are known to be less harmful as they break down quickly in the environment, target harmful organisms only, and are less toxic.

Do you need to use them at all?

A lawn can only be treated with these pesticides if there is an infestation, and even this should be done only as a last resort.

We recommend instead that you identify the cause of the problem and think of what practices you can change or implement to solve it. A problem with weeds or insect pests can often be solved simply by changing your practices or modifying your habits. This helps prevent the spread of pesticides in the environment.

Here are a few tips on how to have a beautiful lawn without pesticides:

- Don't cut your grass too short (never shorter than 3 inches).
- Practice grass and leaf recycling to enrich the soil.
- Choose the right kind of grass seed for the area in question and avoid growing only one species (monoculture).

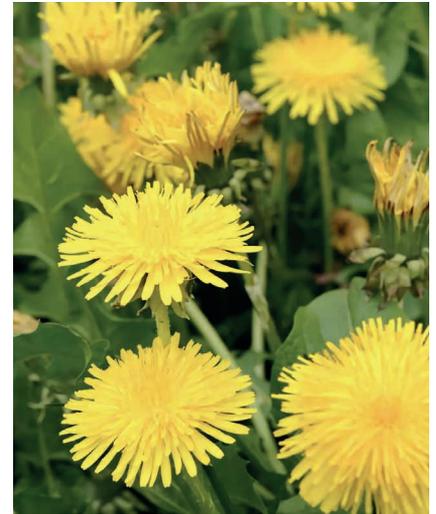
How should you use them?

Pesticides can have different levels of toxicity that impact insects, wildlife, and other plants, but humans as well. It is therefore important to leave the little signs indicating that the grass has been treated on the lawn for the prescribed period (24 h, 48 h or 72 h) and to obey the restrictions indicated on these signs after treatment.

If you hire a contractor to treat your lawn, you must check the products that will be used on your property, as some might contravene the by-laws in force. You must also choose a contractor registered with the city. This proves that the contractor knows our municipal by-laws and has a permit to work in Saint-Lambert.

Got questions?

If you're wondering how to use a certain product, call the Environment Division at 450-466-3199 or send an email to environnement@saint-lambert.ca before buying or applying it.



Let your dandelions grow in May

For a second year, the Ville de Saint-Lambert is rising to the Défi pissenlits (dandelion challenge). This involves not mowing the grass during the month of May so that dandelions can flower and help feed pollinators.

Dandelion flowers are known to be rich in nectar and pollen, and when they bloom in early spring they provide a nutritious source of food for bees and other pollinating insects. These insects are responsible for pollinating approximately one-third of all the food we eat.

We therefore urge you to let dandelions and other wildflowers grow on your property during the month of May to provide bees with this essential and easily accessible food.

Your city is also doing its part

Aware of the bee situation, for the month of May, the Ville de Saint-Lambert will not be mowing the grass in eight parks: Renaissance, Des Maires, Lorne, Pas-de-Calais, Du Limousin, Mercille, De Bretagne and the Saint-Lambert golf course.

A sugar shack downtown!

On April 1, the Village Square will take on a springtime atmosphere and will host a sugar shack activity.

From 11:00 a.m. to 3:00 p.m., come and have a sweet tooth while take in the maple sugar time ambiance with music and animation offered on site.





Interested in a free tree?

With spring ahead, why not give some thought to your gardening activities and ways to beautify your property? Whether you wish to replace an ash tree that had to be cut down or simply add some cachet to your property, you should take advantage of this year's FREE distribution of around 100 trees. Ten deciduous and five coniferous species will be offered. You can also purchase rainwater recovery barrels for just \$30. They are sure to make your summer gardening easier.

If you would like to obtain a tree or barrel, you must order it online between Tuesday, March 21, at 9 a.m., and Friday, March 31, at 12 p.m. (noon) via the recreational activity registration module (citizen's card required). You can pick up your orders on Saturday, April 22, between 9 a.m. and noon, at the Seaway Park parking lot. Visit saint-lambert.ca for all the details.

Multiple unit dwellings, and institutional and commercial establishments

Three hundred trees will also be distributed free of charge to condominiums, apartment buildings, and institutional and commercial establishments. To obtain some, simply contact the forestry team at foresterie@saint-lambert.ca or 450-466-3889, extension 3316, before March 15.

Info-works

Several public works projects will be carried out over the coming months. Here's an overview:

Rehabilitation of a water main on Riverside Street

The Ville de Longueuil, as part of its agglomeration competence, will be inserting a structural lining into a water main measuring 750 mm in diameter on Riverside Street near the Le Royer water filtration plant and the Canadian National railway overpass. The work is expected to take place between the end of March and mid-May.

It will involve the closure of Riverside Street between Saint-Denis and Hickson avenues, except for local traffic. Car traffic, RTL buses, and bike path traffic will be rerouted to Prince-Arthur Street. For details, visit longueuil.quebec/info-travaux.

Reconstruction of a part of Dulwich Avenue and Riverdale Street

We will be reconstructing part of Dulwich Avenue (between Riverside Street and Desaulniers Boulevard) and part of Riverdale Street (between Brixton and Dulwich avenues). This will involve replacing the sewage and water mains, repaving, and rebuilding the sidewalks.

The work will begin in May and end in October 2023. Only local traffic will be allowed on the portions concerned during that period. For details, visit saint-lambert.ca/en/info-works.

Repair of sidewalks and curbs

We will also be repairing curbs and sidewalks here and there around the city. The first phase of this work is scheduled for the end of April until the end of July. If you would like to take advantage of this opportunity to modify your driveway access, you must apply for a permit at the Urban Planning, Permits and Inspection Department and must have paid the required fees by March 30 at the latest.

A second phase of this work will take place during September and October. To have your driveway access changed during this phase, you must apply for your permit by August 11 at the latest.

Any changes to your driveway access must be compliant with the by-laws in force. You must also apply for a separate permit for any work you wish to have done on your actual driveway or landscaping. Permit application forms are available at saint-lambert.ca/en/permits-and-certificates. If you have any questions, contact the Urban Planning Department at 450-466-3277 or urbanisme@saint-lambert.ca.

This is not a complete list of public works projects. Others are anticipated in 2023 and will be confirmed at a later date. Visit saint-lambert.ca/en/info-works to learn more.



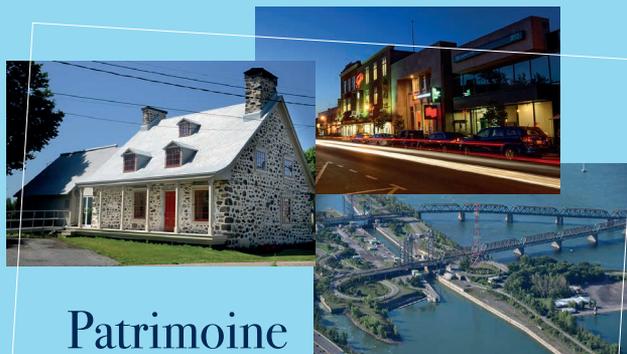
Envie d'encore plus de culture?

Découvrez une facette riche et méconnue de la ville à travers ses attraits artistiques et patrimoniaux sur ce microsite dédié à la culture! En suivant les circuits proposés ou au hasard de vos promenades, vous tomberez assurément sous son charme.



Musée à ciel ouvert

Avec son musée à ciel ouvert, Saint-Lambert se transforme en une véritable galerie d'art extérieure, où ses murs deviennent d'immenses espaces d'exposition. Sa collection diversifiée propose des œuvres provenant d'artistes peintres et de photographes de la relève, contemporains et même de renommée internationale.



Patrimoine

Qu'est-ce qui distingue Saint-Lambert des autres villes? Quel est l'héritage du passé dont nous profitons encore aujourd'hui? Qu'est-ce qui explique son cachet unique et le dynamisme de sa communauté? Apprenez-en plus sur ce qui a forgé notre municipalité à travers neuf aspects patrimoniaux de son histoire.



Art public et monuments commémoratifs

Vous demandez-vous parfois au cours de vos promenades la provenance d'une œuvre ou d'un monument? Si c'est le cas, vous apprécierez ces deux répertoires qui se bonifieront au fil du temps. Vous y découvrirez les artisans et les événements derrière ces œuvres que vous croisez tous les jours dans nos différents parcs.



Artistes et artisans

Que vous cherchiez à découvrir des œuvres différentes, à échanger avec des artisans de votre discipline ou à mettre sur pied un nouveau projet artistique, ce répertoire saura vous y aider. Vous y trouverez en effet tous les renseignements pratiques sur des artistes locaux de différentes disciplines, par exemple des peintres, des écrivains, des chanteurs et autres.